Règlement d'admission en DECESF 2025- 2026

A Le règlement d'admission générale

Ce règlement concerne les élèves issus directement du BTS ESF.

Les dossiers de candidatures sont à compléter sur la page accueil du lycée Beauséjour :

Les Préinscriptions 2025 2026 sont ouvertes je me préinscris

La date limite de complétude du dossier est fixée au 3 avril 2025.

Le dossier devra contenir les éléments suivants :

- Une lettre de motivation + 1 CV.
- Une photocopie de la pièce d'identité
- Les bulletins de 1^{ère} et 2^{ème} année BTS
- Si disponible le relevé de notes du BTS ESF
- Les différents documents administratifs complétés

Les conditions d'admissibilité

40 dossiers au plus sont sélectionnés à partir d'une grille de critères réalisée par l'équipe pédagogique. Les candidats seront informés par courrier de la sélection qu'elle soit positive ou négative. Quand le candidat est admissible le courrier mentionne la date de convocation aux épreuves d'admission.

Les conditions d'admission

Déroulement de l'épreuve Matin ou après-midi (durée 3 h)

- Un écrit d'une page indiquant les motivations et les compétences pour devenir CESF
- Un écrit d'une page à partir d'un document (analyser une problématique sociale)
- Un entretien de 15 minutes réalisé par un jury composé d'un enseignant de la formation et d'un CESF engagé dans la participation à des actions.

Cet entretien, s'appuyant sur les écrits a pour objectif d'évaluer les aptitudes relationnelles, la posture professionnelle, l'engagement dans le secteur social, la connaissance du secteur professionnel, l'analyse de faits de société

Les outils du recrutement

Un dossier de candidature Une grille d'évaluation des dossiers Une grille d'évaluation des entretiens

B Le règlement d'admission spécifique

Ce règlement concerne les candidats les suivants :

- Les doublants,
- Les candidats avec dispense et allègement de formation.

Les dossiers de candidatures sont à retirer au secrétariat du lycée, 2 rue Girard à Narbonne, à partir du 01 janvier 2025.dossier (annexe 12)
La date limite de retour est fixée au 30 avril 2025
Le dossier devra contenir les éléments suivants :
Pour tous les candidats

- Une lettre de motivation + 1 CV,
- Une photocopie de la pièce d'identité
- Les bulletins de 1^{ère} et 2^{ème} année BTS
- Si disponible le relevé de notes du BTS ESF : copie du diplôme
- Les différents documents administratifs complétés

Pour les doublants

- Les demandes de redoublement se feront par courrier adressé au chef d'établissement
- Copie des résultats obtenus à l'examen.

<u>Pour les candidats avec dispense ou allègement</u>

- Les demandes se feront par courrier adressé au chef d'établissement
- Lettre motivant les raisons de la candidature
- Copie des justificatifs de dispense et /ou d'allégement.

Après dépôt de leur dossier de candidature les candidats sont informés par mail de la date de convocation aux épreuves d'admission.

1) les conditions d'admission

Déroulement de l'épreuve

Matin ou après-midi (30 minutes)

- Un entretien de 20 minutes réalisé par un jury composé d'un enseignant de la formation et d'un CESF engagé dans la participation à des actions.
- Cet entretien, s'appuyant le dossier de candidature le cv et/ou la lettre de motivation du candidat a pour objectif d'évaluer les aptitudes relationnelles, la posture professionnelle, l'engagement dans le secteur social, la connaissance du secteur professionnel, l'analyse de faits de société

2) Les outils du recrutement

- Un dossier de candidature
- Une grille d'évaluation des dossiers
- Une grille d'évaluation des entretiens

Ces demandes (admission générale ou admission spécifique) feront l'objet d'une étude en commission d'admission composée du Directeur de l'établissement de formation, de la responsable de formation, de la directrice adjointe et d'un professionnel titulaire du diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale extérieur à la formation.

Chaque demande sera étudiée et donnera lieu à une réponse.

A l'issue de l'examen de toutes les candidatures, la commission d'admission établira une liste principale de 12 étudiants et une liste complémentaire de 5 étudiants (maximum).

Les résultats seront envoyés par courrier à chaque candidat.

La commission mettra en place pour chacun des candidats retenus un plan de formation individualisé et contractualisé 2025-2026